



Enquêtes publiques

B.O. n° 30 du 24.07.2015

Commune de Bagnes

Mise à l'enquête publique

Plan d'expropriation du torrent de Pro-Bordzey à Verbier

L'Administration communale de Bagnes, par son Service routes et cours d'eau, dépose une requête en expropriation en vue de la régularisation parcellaire relative aux parcelles n° 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 4601, 4602, 4603, 4610, 4611, 4612, 4613, 4780, 5193, 5203 et 5204 bordant le torrent de Pro-Bordzey situé à Verbier, ceci afin que l'état cadastral corresponde aux emprises réelles du torrent et des parcelles voisines.

Le dossier relatif à cet aspect est déposé au Service routes et cours d'eau, bâtiment SIB, Place de Curala 5 au Châble, où il peut être consulté durant 30 jours aux heures d'ouverture habituelles.

Le ban d'expropriation interdisant les actes de dispositions rendant plus onéreuse l'expropriation prend effet dès cette publication.

Les oppositions ou remarques éventuelles à l'encontre de ces documents doivent être adressées par écrit et dûment motivées, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante :

Commune de Bagnes - Travaux Publics - SRCE - Place de Curala 5 - 1934 Le Châble VS

Le Châble, le 24 juillet 2015

L'Administration communale